L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 18 MARS 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIZET.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 18 MARS.

VENTES A L'ENCAN CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles,—le magasin en brique, No 67 rue Fulton, le magasin et demeure formant l'angle des rues Royale et Hôpital, et le joli cottage No 231 de la rue de l'Esplanade.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—la magnifique maison No 175 rue Orléans vis-à-vis le marché Tremé, ainsi que deux autres grandes bâtisses dans le même îlet.

Par O. Valeton, au Boston Warehouse rue Lafayette, entre Magasins et Camp, tourteaux d'huile de graines de coton.

Par D. F. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Gravier,—pommes de terre.

Grande occasion.—Aujourd'hui à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, par le ministère de C. E. Girardey, encanteur, une riche liste de propriétés immobilières, de magasins, de maisons de résidence, de lots de terre avantageusement situés, pour le compte de successions et le compte d'autres.

Les capitalistes ne trouveront pas de chances de placements plus sûrs et plus lucratifs.

Les propriétés annoncées sont strictement de choix et très dignes de l'attention du public.

Pour plus amples renseignements et les conditions voyez les annonces descriptives à la Bourse.

Tourteaux de graines de coton!!!—5000 tonneaux de Tourteaux de graines de coton seront vendus ce matin à l'encan à l'entrepôt Boston pour le compte de qui il appartiendra. Voyez l'avis d'encan de O. Valeton.

Pommes de terre—Voir l'annonce d'encan de D. F. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Samedi, 18 Mars 1876.

Variétés—A midi, Camille; le soir, East Lynne.
Académie—A midi et le soir, St Patrick Eve or Kathleen Mavourneen.
St-Charles—A midi et le soir, Mlle Mary Anderson.
Odd Fellows Hall—Général Tom Thumb.

Les opérations du bureau de Conversion.

La première année de travail.

Kellogg, Clinton & Cie à l'œuvre.

Les mystères de la caverne dévoilés.

Les Chiffons brûlés à New-York.

(Suite.)

(Voir l'Abeille d'hier.)

Nous continuons la reproduction que nous avons commencée hier de l'intéressant rapport de MM. Bayley, J. Aldigé et autres membres du comité de la Chambre, sur les opérations du Bureau de conversion pendant la première année. L'audace et le sans gêne avec lesquels on a admis à la conversion des créances frauduleuses ou supposées, dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Les extraits suivants méritent d'être lus attentivement;

LA CONVERSION DE LA DETTE FLOTTANTE.

Les mandats législatifs.

On sait qu'en 1871, un nombre étonnant de mandats de la Législature fut émis, qu'il s'éleva à un million de piastres, ou davantage; que de grandes quantités furent vendues à des courtiers, à très bas prix, qu'il y en eut une augmentation pour faire face à l'escompte et qu'enfin ces valeurs furent colportées dans les rues comme une espèce de marchandise. De nombreux comités de la Législature, nommés ostensiblement dans le but de faire des enquêtes dans les intervalles des sessions et toutes sortes de comités d'enquête et d'examen, parcourant, en apparence, toutes les parties de l'Etat,—puis les comités "réguliers" — furent autorisés à employer des commis, des assistants, des messagers, des sergents d'armes. Ajoutez à tout cela des salaires extravagants, les *per diem* et les *milesges*, le surplus destiné à remplacer l'escompte, accordé aux membres et aux employés sous forme d'ordres sur le commis aux mandats, lequel émettait des mandats qu'il approuvait.

On votait également des allocations pour des dépenses casuelles. (Dans certains cas on a voté $250,000 et tiré un mandat sur l'auditeur de l'Etat.) Les mandats se vendaient de 60 à 70 cents à la piastre à un courtier, qui donnait aux porteurs une partie en argent, une partie en mandats du commis aux mandats, au pair, au commis aux mandats lui-même—ce qui lui permettait de réaliser un escompte double. Si suivant, les mandats venaient couvrir le déficit dû à l'escompte, et la prétendue dette flottante atteignait des millions.

Les ordres (non cancellés) sur les commis aux mandats—ordres pour lesquels cet officier avait émis des mandats,—reparurent, dit-on, sur le marché—ce qui doubla les frais pour la paie des employés. Les mandats et certificats connus sous le nom de "mandats Pinckney Smith" se sont vendus à deux cents et demi et cinq cents à la piastre, et, cependant, l'Etat les a payés au pair, avec des bons à un escompte ou comptant. Les prix en variaient suivant les espérances ou les craintes des porteurs à l'endroit de l'adoption d'un bill d'allocation.

A l'époque de la fameuse "guerre Carter," des vingtaines ou des centaines de sergents d'armes furent nommés; ils recurent en paiement des mandats qu'ils vendirent à des courtiers et à des spéculateurs aux prix que ceux-ci voulurent bien leur en donner.

Votre comité est informé que les $3,000,-000 de bons émis pour convertir la "dette flottante,"—bons appelés, "bons de la dette flottante"—furent presque entièrement absorbés, à soixante-dix cents à la piastre, par l'espèce de dette flottante que nous venons de décrire. L'Etat ne reçut rien en retour de cette somme. La corruption se répandit partout et devint éhontée; cette dette flottante s'accrut d'année en année, et une audace incroyable caractérisa la conduite de ceux qui l'augmentèrent; la "dette flottante" se transforma en "bons" ou fut payée par des allocations directes obtenues à un escompte ruineux.

Plusieurs allocations furent votées, d'année en année, pour faire face à ces mandats et certificats "Pinckney Smith;" elles se montèrent à trois quarts de million, mais à mesure qu'une allocation s'épuisait, le nombre ne semblait pas diminuer. Il était peut-être, impossible de distinguer le bon du mauvais dans cette masse de papiers, et le paiement parait avoir été fait indistinctement, mais on sait que ceux qui étaient chargés de débourser l'argent avaient leurs préférés.

En 1874, une allocation pour "payer les mandats, les certificats et les chèques émis par la Législature en 1870, 1871 et 1872 et non approuvés par un comité du Sénat ou de la Chambre chargé de les examiner," fut votée, mais le montant n'y était pas spécifié; il y était dit que "le montant nécessaire est alloué."

L'avocat-général s'y opposa en se fondant sur ce qu'elle était inconstitutionnelle.

En 1875, à la session régulière, un "Board of Audit" (Bureau de Révision) fut créé et $500,000 furent alloués pour payer la dette flottante des années antérieures. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'auditeur donna des mandats pour $6,816.05 de la dette flottante, approuvés par le Bureau. L'avocat-général s'opposa de nouveau au paiement. Il est probable qu'une petite partie de cette "dette flottante" est réellement due, mais comment la distinguer de la partie frauduleuse?

LES MANDATS SANFORD.

L'acte No 8 approuvé le 23 janvier 1874 n'autorisait que l'échange de "bons consolidés" pour les bons et les "mandats valides tirés avant l'adoption" de l'acte. Aucun mandat tiré après le 24 janvier 1874 ne pouvait être converti, excepté en violation de la loi de conversion; et un contrat conclu avec les porteurs des "bons consolidés." Néanmoins, $138,557 33 de dette flottante—peut-être véritables, mais composées, en partie du moins, de mandats et de certificats Pinckney Smith", pour lesquels l'auditeur émit six mandats en date du 17 mars 1874 (malgré l'ordre de la Cour qui lui défendait de payer des réclamations en vertu de l'acte No 59, de 1874) furent converties le 29 août 1874, clairement en violation de la loi de conversion.

D'après le témoignage des membres du bureau de conversion, il n'y avait pas de *quorum* lorsque ces mandats de 1874 pour "dette flottante" connus sous le nom de "mandats Sanford" furent convertis. Le secrétaire d'Etat déclare que dix séances furent consacrées à la discussion de la question de savoir si ces mandats seraient convertis; qu'il refusa, jusqu'au dernier moment de consentir à la conversion; qu'à la dernière réunion, celle à laquelle la conversion eut lieu, dit-on, l'auditeur, le trésorier, l'orateur de la Chambre et lui restaient dans la salle; ils continuèrent mais ne décidèrent pas la question. Le secrétaire d'Etat les quitta sans avoir consenti à la conversion et le lendemain il apprit qu'elle avait été faite.

Par qui? Par les trois membres?

Il faut quatre membres pour former un *quorum*. Le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, le secrétaire d'Etat, l'agent fiscal et l'orateur de la Chambre nient avoir assisté à la séance et déclarent qu'ils n'ont jamais sanctionné cette conversion.

Le secrétaire d'Etat déclare qu'elle fut imaginée par l'auditeur, qui émit les bons sans autorisation. Une minorité du Bureau de conversion n'avait certainement pas le droit de convertir les mandats, mais pourquoi les autres membres y consentaient-ils tacitement en n'agissant pas ensuite? La conversion avait-elle décidée indirectement sinon directement? Quoiqu'il en soit, elle eut lieu, et la dette consolidée d'Etat s'accrut d'autant, illégalement.

LA CONVERSION A NEW-YORK.

Conversion par escamotage de $170,000

En septembre 1874, il y a eu une réunion de quatre membres du bureau de conversion à l'hôtel de la Cinquième Avenue, à New York. Le secrétaire d'Etat, le lieutenant-gouverneur, le Président de la Chambre et l'agent fiscal, constituant un quorum, étaient présents. Des témoignages recueillis il résulte que des preuves de "dette flottante" d'une espèce quelconque—le comité ne sait pas s'il s'agissait de mandats de l'Auditeur, de certificats d'un ordre général ou de mandats et certificats de "Pinkney Smith"—ont été soumises ou on a *parlé* de les soumettre à la conversion. L'agent fiscal a quitté la salle avant qu'on se fût entendu sur la conversion et n'est pas revenu. Le Secrétaire d'Etat a quitté la salle avant, dit-il, qu'aucune affaire eût été traitée, ou qu'aucunes obligations eussent été présentées, excepté ce qu'on disait être des obligations et qui se trouvait dans un paquet non ouvert sur la table. Quand, dit M. Deslondes secrétaire d'Etat, il est rentré dans la salle, on lui a dit que les cendres dans le foyer, sur lesquelles son attention fut appelée étaient les restes des obligations d'Etat, (environ $170,000 au dire de M. Lowell) qu'on avait admises à la conversion et qui venaient d'être détruites séance tenante.

MM. Lowell et le lieutenant-gouverneur Antoine disent que les pièces établissant la dette, ont été brûlées comme il est déclaré, mais M. Deslondes dit qu'il n'a aucune connaissance de la destruction par le feu et de la conversion, et M. Baldwin est dans le même cas. M. Deslondes nie avoir consenti à aucune conversion et M. Baldwin fait la même déclaration. Une minorité de deux ne pouvait, d'après la loi, faire d'opérations et conclure une conversion, ni brûler des obligations converties, et rien ne constate dans les procès-verbaux du Bureau de conversion, ni dans les livres de l'Auditeur où sont enregistrés les conversions et échanges de Bons, ce qui a été converti, si quelque chose l'a été, à New-York. Cependant on avance que le Bureau, à une séance tenue à la Nouvelle-Orléans, après le retour des membres qui s'étaient réunis à New-York, a confirmé l'opération du Bureau à New-York, opération consistant à avoir converti *quelque chose*—quoi, on ne le dit pas. M. Lowell dit qu'il a fourni une liste de ce qui avait été converti et détruit à New-York au "Bureau des Auditeurs," il y a environ un an, mais le comité n'a pas vu cette liste.

Cependant, il n'a pas été émis de Bons consolidés en échange de "la dette flottante" qu'on dit avoir été brûlée à New-York.

Contrairement à la loi, portant qu'il ne sera admis à la conversion que des mandats tirés antérieurement au 24 janvier 1874, des mandats de l'année 1874 "pour des réclamations de 1873," pour un montant de $237,226 89, ont été convertis. Dans le rapport de l'Auditeur pour 1875, page 61, il est dit que sur les mandats du Fonds général convertibles, *y compris des mandats émis dans le cours de 1874 pour des réclamations de 1873*, il a été converti $765,202 69, ce qui laissait non rentrés au 1er janvier 1876, $241,636 82.

Le Bureau, dit le comité, a violé la loi, et si cela continue, l'Auditeur pourra faire convertir en les échangeant contre des mandats toutes les prétendues dettes flottantes des années passées pour un montant illimité.

Votre comité appelle particulièrement l'attention sur le fait qu'en tenant compte de toutes erreurs, il reste positivement établi que $19,400 de Bons et $16,415.10 de mandats et autres obligations qui ont été convertis n'ont pas été détruits, conformément aux procès-verbaux des obligations détruites qui avaient été converties. Ceci est en dehors des Bons et mandats convertis après le 27 octobre 1875 et dans le mois de novembre suivant, lesquels n'ont pas été compris dans les procès-verbaux de la destruction par le feu aux séances du 22 et du 23 novembre dernier.

Que sont devenus ces Bons et mandats non détruits, votre comité ne saurait le dire, mais il est sûr que si le système de classification par listes et numéros, inauguré par votre comité, est continué, aucun d'eux ne peut-être offert de nouveau à la conversion sans qu'on sache quels en sont les porteurs et qui les offre à la conversion.

D'après les examens et les chiffres de votre comité, le montant total des anciens Bons échangés pour des Bons consolidés, jusqu'à la fin de 1875, était de $11,184,400 et celui des mandats, coupons et certificats de dettes de $896,479 23, soit un total général de $12,080,879 23.

A 60 cents au dollar, il a été émis en échange des Bons consolidés pour $7,248 527 54. Environ moitié de la dette de l'Etat a été convertie.

Le comité termine son rapport par diverses recommandations, pour l'adjonction au Bureau du président de la Chambre de commerce et d'un membre de cette Chambre et d'un membre de la Bourse au coton, et pour l'observation de diverses mesures de précautions dans les opérations de conversion et d'échange.

Le rapport est signé de MM. G. W. R. Bayley, chairman, J. Aldigé, Wm. J. Hammond, W. B. Koontz et George Gracien. Nous aurons d'autres emprunts à faire aux exposés et à l'enquête qui accompagnent ce rapport.

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—Un journal parisien, *L'Echo Universel*, consacre dans son numéro du 25 février, un assez long article à la fondation de l'*Athénée Louisianais*. Après avoir parlé de la proscription officielle du français en Louisiane, assimilable, dit-il, à l'acte d'un insensé qui se couperait une main parce qu'il trouverait trop d'en avoir deux, le rédacteur de l'*Echo* termine ainsi:

Heureusement la partie n'est pas tout entière gagnée pour l'esprit d'obscurantisme et d'exclusion. A l'exemple des Canadiens, du cœur desquels la conquête anglaise n'a pu extirper le culte de la France, dont ils conservent fidèlement les usages et les traditions sous la domination étrangère, les Louisianais de souche française ne prétendent nullement se laisser dépouiller d'un des biens les plus précieux que leur ont légués leurs ancêtres. Sous le titre d'*Athénée louisianais*, ils viennent de fonder une société ayant pour objet "de perpétuer la langue française en Louisiane, de s'occuper de travaux scientifiques, littéraires et artistiques et de les protéger, et de l'organiser en association d'assistance mutuelle."

A la tête de cette œuvre patriotique nous trouvons plusieurs docteurs de valeur qui ont fait leurs études de médecine à Paris, notamment le docteur Armand Mercier, qui a été nommé président de la Société, et son frère, Alfred Mercier, qui a longtemps vécu parmi nous, où il a laissé la réputation d'un poète et d'un littérateur distingué; le général Beauregard, qui a joué un rôle si important dans la guerre de 1865; M. Paul Fourchy, fils d'un ancien soldat du premier empire, et lié par une étroite parenté avec la famille du même nom qui occupe un haut rang dans la magistrature de la capitale; des juges, des négociants des plus marquants de la Nouvelle Orléans.

Les travaux réguliers de l'Athénée louisianais ont commencé le quatrième mercredi de janvier dernier, inaugurés par le docteur Jean Hava, qui a aussi gagné ses grades à la Faculté de médecine de Paris. L'association ne se bornera pas à procurer à ses membres les jouissances littéraires qui consistent dans une sorte de communion de travaux de l'esprit: elle entend surtout organiser des cours de littérature et d'histoire à l'usage de la jeunesse.

Nous faisons des vœux—et nul doute qu'avec des guides comme ceux qu'elle a choisis ils ne se réalisent—pour que la Louisiane, un des plus petits Etats de la République américaine, par l'étendue de territoire, n'en devienne bientôt un des plus considérables par le foyer des lumières qu'elle entretiendra et développera dans son sein, en conservant, en propageant la culture d'une langue si intimement identifiée aux sentiments du vrai et du beau, à l'amour de l'art sous ses formes les plus nobles et les plus variées.

UN BILLET GAGNANT.—M. B. Mitchel, rue Poydras 265, certifie, ainsi qu'on le verra dans une notice insérée dans nos annonces et signée par lui, qu'ayant acheté pour 25 cents, au bureau de George Ecuyer, rue Poydras No 300, au coin de la rue Liberté, un quart du billet de combinaison Nos 50-55-71 qui a gagné le premier prix capital de six mille piastres, au grand tirage de jeudi, 16 mars 1876, le quart du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie.

FRANCE.

L'organisation des Chambres.

Le message ministériel.

Par le télégraphe.

Paris, 14 mars—Sur la proposition de M. Gambetta, il a été décidé qu'il y aurait huit secrétaires au lieu de six.

Ont été élus: Lion, légitimiste, Savary du groupe Lavergne, Lamy et Chiris, du centre gauche, Cornil, Favier et Clemenceau, de la gauche. Le huitième doit être élu demain.

Gailly, Denfert-Rochereau et Faye ont été élus questeurs.

Ricard, qui n'a de siége ni au Sénat, ni à la Chambre des députés, est résolu à donner sa démission de ministre de l'intérieur, à moins qu'il ne soit élu sénateur à vie par le Sénat, en remplacement de M. de la Rochette, décédé. L'élection est fixée à demain.

Le Sénat a élu pour secrétaire M. Colombet, de la droite.

L'élection du duc de Broglie, au Sénat, a été confirmée, malgré l'opposition de M. Tolain qui demandait une enquête.

Versailles, 14 mars.—Le message ministériel lu simultanément à la Chambre par Mr. Dufaure et au Sénat par le duc Decazes, débute par la déclaration suivante:

"Le gouvernement républicain, qui était déjà établi, a été complété par l'élection de deux grandes assemblées. Le suffrage universel a sanctionné les grands résultats constitutionnels accomplis par la dernière assemblée. Le pouvoir ne peut avoir une plus haute origine; jamais gouvernement plus légitime n'a été établi."

Le message réitère la proclamation présidentielle du 13 janvier, et maintient que les institutions ne doivent pas être révisées jusqu'à ce qu'elles aient été honnêtement essayées; il continue ainsi:

"Ces sages paroles seront notre règle constante. La grandeur et l'avenir du pays dépendent de la pratique loyale des lois constitutionnelles. Dans nos relations avec vous et dans la préparation des lois, nous serons fidèles à l'esprit libéral conservateur qui les a inspirées.

"Nous insisterons sur la fidélité de nos subordonnés. Les fonctionnaires publics devront seconder nos vues en faisant comprendre et apprécier la République. Nous montrerons que la République plus qu'aucune autre forme de gouvernement doit reposer sur les lois sacrées de la religion, de la morale, sur les droits de la famille, sur le respect de l'inviolabilité de la propriété, et sur le travail encouragé et honoré. Enfin, elle doit rejeter les guerres aventureuses dans lesquels des gouvernements se sont fréquemment engagés.

"Le budget sera équilibré sans une augmentation d'impôt, mais il assurera le remboursement de ce qui est dû à la Banque de France.

"Nos relations avec les Puissances étrangères continuent à être amicales et pacifiques. La France s'est jointe aux efforts qui ont été faits pour la pacification des provinces insurgées de la Turquie. Nous conservons l'espoir que le concert des Grandes Puissances affirmant leur respect pour les traités et leur attachement à la paix portera ses fruits. Nulle puissance n'a vu la fin de la guerre civile en Espagne avec une satisfaction plus sincère que la France. Cette pacification des affaires publiques aux deux extrémités de l'Europe et l'ardent désir de paix qui anime tous les peuples et les gouvernements, favorisera la poursuite des négociations commerciales pendantes.

"La prochaine expiration des traités de commerce nous oblige à adopter un nouveau régime économique. Nous chercherons, tout en persévérant dans la sage politique du libre-échange, à éviter de causer une perturbation dans l'industrie."

Le message parle de la nécessité de compléter la réorganisation de l'armée et de se maintenir au niveau des autres puissances dans les constructions navales.

En ce qui concerne l'administration intérieure il dit que le gouvernement tout en cherchant à concilier les importantes libertés, qui sont justement demandées, avec les prérogatives nécessaires du pouvoir exécutif, présentera des propositions au sujet de la conférence des grades pour l'éducation supérieure et au sujet de la composition des municipalités.

Le message ministériel conclut ainsi: "Ce n'est pas sans émotion que nous abordons la première session d'une Législature sous une république constitutionnelle. Nous prévoyons des difficultés possibles, mais nous espérons qu'elles seront surmontées par votre confiance dans la sagesse loyale et supérieure du Président, par notre accord constant avec les deux chambres et par le désir général et passionné de voir la France redevenir grande par la liberté, l'ordre et la paix."

Les républicains ont, en général, accueilli favorablement le message. Plusieurs passages ont été très applaudis.

Les bonapartistes ont protesté contre la phrase dans laquelle sont dénoncées les aventures militaires.

NEW YORK DAILY BULLETIN.—Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Alex. Holmes, représentant du *New York Daily Bulletin*, journal commercial et financier qui jouit d'une grande réputation aux Etats-Unis, que nous recommandons aux hommes d'affaires et spécialement à ceux qu'intéressent les ventes à l'encan de New York. M. Holmes doit rester encore quelques jours à la Nouvelle-Orléans pour s'occuper des intérêts de son journal.

Louisiane.

Nous avons reçu le premier numéro de *La Ruche Louisianaise*, journal publié en langue française à Bonnet Carré, paroisse St-Jean-Baptiste, par Mr. Chas. Lasseigne. Notre nouveau confrère annonce qu'il sera indépendant en politique et qu'il condamnera les abus et les monopoles et dénoncera la corruption de quelque côté qu'elle vienne. L'*Abeille* souhaite la bienvenue à la *Ruche*.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

Nous apprenons que le gouverneur usurpateur Kellogg a gracié Jos. L. Carrière, de notre paroisse.

On se souvient que Carrière avait été convaincu, sous deux accusations différentes, à la Cour de District d'avril dernier, de vol d'animaux, et condamné à trois ans de Pénitencier. Appel ayant été fait à la Cour Suprême qui devait avoir lieu en notre ville, au mois de juin suivant, et cette cour ayant manqué, le prisonnier avait dû rester en prison.

Samedi dernier, son pardon lui ayant été annoncé, et sur l'invitation de la part de son geôlier, de se prévaloir de la tendre clémence de l'Usurpateur, il ne se l'est pas fait dire deux fois, et embrassant ses camarades avec affection et serrant cordialement la main de son geôlier, il s'est rendu chez lui le cœur léger et la larme du plaisir à l'œil.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, en de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un commissaire de police sur le sentier de la guerre.

La police va bien. Il y a quelques jours, le chef de cette estimable institution et quatre de ses principaux officiers se battaient dans un café de la rue St-Charles, et plusieurs coups de revolver étaient tirés.

Nous apprenons maintenant que Mr V. C. Ryan, un des commissaires du Bureau métropolitain, a eu une altercation, avant hier après midi, avec Mr James P. Barrett, dont on a dit beaucoup de mal dernièrement, dans une confiserie de la rue du Canal, près Remparte.

Il parait que Barrett buvait tranquillement un verre de soda, lorsque V.C. Ryan est entré. Les deux hommes se sont regardés un instant, et il parait que le coup d'œil de Barrett a déplu à Ryan, car celui-ci s'est avancé, en levant sa canne, comme pour frapper.

Le geste était menaçant, et Barrett, pour se défendre, a fait un pas en arrière et a porté la main à la ceinture de son pantalon, comme pour saisir une arme. Ryan a été plus vif que lui, cependant, car tirant un revolver il en a dirigé le canon sur la poitrine du malheureux Barrett, qui, n'étant pas apparemment du bois dont on fait les héros, est tombé à genoux pour demander grâce.

Cette scène, racontée par le *Bulletin*, dans son édition d'hier après-midi, parait avoir amusé énormément le rapporteur de ce journal.

Quant à nous, nous n'y voyons qu'une nouvelle preuve du mépris que messieurs de la police semblent professer à l'égard de la loi.

Un commissaire du Bureau métropolitain ne croit pas le moins du monde manquer à son mandat de conservateur de la paix en faisant du scandale dans un lieu public.

Si Mr Ryan avait été assailli par Mr Barrett, nous aurions compris qu'il se crût obligé de se défendre, mais, d'après la version du *Bulletin*, c'est lui qui a été l'agresseur.

En admettant que Mr Ryan ait été insulté, provoqué même, par Mr Barrett, son devoir, comme commissaire de police, était de faire arrêter l'insulteur et non pas d'exhiber un revolver.

Cet empressement à faire usage d'une arme à feu, de la part d'un homme revêtu d'un mandat aussi important que celui de commissaire de police, nous semble devoir mériter une censure.

De quel droit les membres du Bureau métropolitain peuvent-ils condamner les actes de leurs subordonnés quand ils sont les premiers à donner l'exemple de l'infraction aux lois?

L'Université de médecine menacée d'un incendie.

L'Université de médecine, formant l'angle des rues Commune et Baronne a été menacée d'un incendie, dans la matinée du 25 février dernier, et l'on a lieu de croire que l'édifice aurait été détruit, sans la vigilance du portier, nommé Edward Crump.

L'incendiaire,—d'intention du moins,—a comparu, hier matin, devant le juge Evans, de la Cour Municipale du Premier District, et a été envoyé à la prison de paroisse, sans privilège de cautionnement, d'après le témoignage de Crump, qui est tout simplement écrasant.

Le témoin a raconté, que le 25 février dernier, entre cinq et six heures du matin, il a entendu le pas d'un homme dans l'escalier qui conduit au second étage de l'Université de médecine, dont il est le portier. Il se trouvait dans le moment au premier étage et tout d'abord, il a pensé que c'était un des étudiants qui demeurent à l'Université.

Peu de temps après, l'inconnu est redescendu au premier étage, et entrant dans un appartement, s'est blotti derrière un paravent.

Le témoin a eu alors des soupçons et a suivi le mystérieux visiteur, mais comme l'appartement était obscur il n'a pu rien distinguer; seulement, il a entendu le bruit de feuilles de papier que l'on froisse et que l'on déchire.

Quelques minutes après, il a remarqué une lueur assez vive, et devinant dès lors l'intention du visiteur matinal, il a couru à sa chambre et est revenu armé d'un *poker*.

Au moment où il rentrait dans l'appartement, il s'est trouvé face à face avec l'incendiaire, et en jetant un coup d'œil autour de lui, il a vu que le feu avait été mis à une caisse pleine de charbon.

Sans perdre de temps, il a saisi un baquet dans lequel il y avait un peu d'eau et a réussi à éteindre le commencement d'incendie.

L'accusé en apercevant le portier a pris la fuite, mais le témoin, après avoir fait œuvre de pompier, l'a suivi dans l'escalier et l'a arrêté au moment où il s'apprêtait à sortir.

L'accusé n'avait pas de chapeau et paraissait être très effrayé. Il n'a pas fait de résistance et a consenti à suivre le témoin, tout en balbutiant qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait et qu'il n'avait pas fait de mal.

Mr Crump a appelé alors plusieurs étudiants et leur a confié le prisonnier, pendant qu'il achevait d'éteindre le feu.

Ces étudiants ont répété en substance la dernière partie de la déposition de Mr Crump.

Un beau-frère de Kellogg sur la sellette.

Le Grand Jury de la Cour de Circuit des Etats-Unis a décrété hier la mise en accusation de C. E. Wills, un beau-frère de Kellogg, pour fraudes contre le gouvernement général.

Le beau-frère Wills a été requis de fournir de cautionnement de $5000, que Mr C. E. Girardey a signé pour lui.

L'anniversaire de St-Patrick.

Hier, la colonie Irlandaise de la Nouvelle-Orléans a célébré avec éclat l'anniversaire de St-Patrick, patron de la Verte Erin.

Le drapeau de l'Irlande avait été arboré en même temps que celui des Etats-Unis et beaucoup de balcons étaient ornés de feuilles de Shamrock (trèfle).

Les sociétés de bienfaisance Irlandaises, divisées en plusieurs branches, ainsi que les Mitchell Rifles et les Irish Rifles, ont défilé dans les rues principales de la ville et ont passé devant les bureaux de l'*Abeille* dans l'ordre suivant:

Les "Mitchell Rifles" en tête du cortége, marchand au pas comme des vétérans avec l'arme sur l'épaule droite. Cette compagnie compte cent vingt-cinq membres et elle est commandée par le capitaine Mr Cooney. L'uniforme est composé d'un pantalon noir et d'une vareuse verte.

Les branches Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 venaient ensuite, chacune précédée d'une fanfare et formant à peu près un total de cinq cents hommes réunis, tous décorés de feuilles de *Shamrock* et portant tous les insignes de l'Irlande et l'écharpe verte.

Les Branches Nos 7 et 8 manquaient à la procession.

La Branche No 9, forte de cinquante hommes, précédait la compagnie des Irish Rifles, commandée par le capitaine John Fitzpatrick.

L'uniforme de cette compagnie est gris, et presque tous ses membres ont appartenu à l'armée confédérée.

Ce ne sont pas des conscrits mais de vrais vétérans, qui ont vu le feu sur plus d'un champ de bataille.

La compagnie des Irish Rifles a porté les armes, en passant devant les bureaux de l'*Abeille*.

Les Branches Nos 10, 11 et 12, composées de cent cinquante hommes à peu près, fermaient la marche.

Le cortége s'est dispersé vers trois heures et demie de l'après-midi, et les deux compagnies, ainsi que les différentes Branches des sociétés de bienfaisance se sont réunies chacune à son quartier général, où un banquet les attendait.

Nos concitoyens d'origine Irlandaise ont été favorisés, car il était impossible d'avoir un plus beau temps.

L'ordre le plus parfait a régné pendant le défilé.

Dans la soirée, les "Mitchell Rifles" ont donné un grand bal à la salle St-Patrick, qui a été fort brillant.

Nous devons des remerciements à la Branche No 3, commandée par Mr John Power, pour une sérénade à l'*Abeille*.

Cour Criminelle Supérieure.

John Kerrigan, l'agent de police brutal et ivrogne, qui a roué de coups un prisonnier sans défense, il y a quelque temps, a été condamné, par le juge Steele, de la Cour Criminelle Supérieure à six mois de prison.

John Garvey et Charles Earle, les deux ex-officiers de police, qui ont assassiné la vieille Mme Solinger, le 24 avril 1871, et qui ont été trouvés coupables d'homicide par le jury qui les a jugés, après plusieurs nouvelles auditions de cause, ont été condamnés, par le juge Steele, à vingt années de travaux forcés, au pénitencier de Baton-Rouge.

Le magistrat a déclaré dans une sorte d'exorde que les condamnés pouvaient en appeler à la clémence exécutive.

Une lettre du capitaine Eads.

Le capitaine Eads, qui dirige les travaux des jetées à la passe du Sud, a écrit au secrétaire de la Trésorerie à Washington, pour lui annoncer qu'il y aura dans peu de jours vingt pieds d'eau à la passe du Sud, et qu'attendant l'ajournement du Congrès, il est probable qu'il y aura trente pieds.

Le capitaine Eads désire donc que le Congrès actuel commence à s'occuper des allocations qui doivent être votées pour payer ses travaux lorsqu'il aura atteint la profondeur de trente pieds.

Une invention utile.

Mr. C. L. Kock a inventé, dernièrement, un appareil pour arrêter au passage les étincelles qui s'échappent des cheminées des bateaux à vapeur et des locomotives. Il doit faire un essai, ce soir vers sept heures, sur le chemin de fer Pontchartrain. Nous lui souhaitons une réussite complète, car dans ce cas bien des incendies seraient évités.

Tentative de meurtre à Alger.

Avant-hier soir, entre sept et huit heures, Mr Wm. McKee a été blessé dangereusement à Alger par un nègre du nom de Jack Anderson.

Il paraît qu'Anderson et trois autres nègres, nommés Frank Taylor, Jack McDonald et Edward Levy, faisaient du bruit devant la grocerie de Mr Mulhern, au pied de la rue Vallette.

Le propriétaire s'est avancé et a demandé à ces nègres de s'éloigner, mais ceux-ci ont répondu par des insolences et par des menaces.

Mr Wm. McKee, associé de Mr Mulhern, est sorti au même moment et a renouvelé aux nègres l'ordre de s'éloigner. Anderson a injurié alors Mr McKee, qui, perdant patience, a frappé le drôle au visage.

Anderson a tiré immédiatement un couteau, qu'il avait tout ouvert dans sa poche, et a enfoncé à trois reprises la lame dans la poitrine du malheureux McKee.

Les trois autres nègres se sont précipités aussitôt sur le blessé, soit pour le frapper aussi, soit pour séparer les combattants, et laissant McKee à terre, ils se sont enfuis.

Ce dernier a été transporté à sa résidence, rue Aleix, entre Bouny et Powder. Son état est très critique, un poumon ayant été traversé, mais les médecins qui ont été appelés à lui donner des soins, ne désespèrent pas de le sauver.

Deux des nègres ont été arrêtés, Jack Mc Donald et Edward Levy, mais Anderson et Taylor sont toujours en liberté.

McDonald a donné des renseignements sur tout ce qui s'est passé entre Anderson et Mr McKee, et il a ajouté que lorsque le blessé était à terre, Levy, un des prisonniers, l'a frappé également.

Levy nie le fait et dit qu'il n'est intervenu que pour séparer les combattants.

Mr William McKee est un citoyen très estimable, qui compte un grand nombre d'amis à Alger.

Encore un meurtre probablement.

Nous apprenons, trop tard pour avoir des renseignements très précis, que dans une querelle, survenue au New Lake End, entre Robert Despeire, propriétaire d'un restaurant, sis au coin des rues Bassin et Commune, et Wash. Rockwell, ce dernier a reçu un coup de pistolet à la tête et a été mortellement blessé.

Wash. Rockwell, la victime, est très connu, ayant eu plusieurs rencontres sanglantes. Il est connu comme un *gambler* et passe pour être dangereux lorsqu'il est pris de boisson.

Robert Despeire a quitté le Nouveau Lac sans avoir été arrêté, mais la police l'a arrêté à sa résidence.

Il nie complètement avoir eu une difficulté avec Wash Rockwell, et quand on l'a conduit au poste central de la police, on a trouvé sur sa personne un revolver qui paraissait n'avoir pas servi de longtemps.

Nous ne savons pas si ce drame a eu des témoins, et Wash Rockwell est trop grièvement blessé pour faire de déclaration. Nous ignorons également l'origine de la difficulté.

—63—

Spécifique choisi pour les colons de l'Ouest—Chaque progrès de l'émigration dans l'Ouest donne lieu à une nouvelle demande des "Hostetter's Stomach Bitters". Les régions nouvelles sont fréquemment moins salubres que celles où il y a d'anciens établissements, à cause des miasmes qui s'élèvent des terres récemment défrichées et labourées, particulièrement sur le bord des rivières qui débordent. L'émigrant mineur ou agriculteur apprend bien vite, quand il ne le sait pas déjà, que les "Bitters" offrent le seul préventif qu'il y ait contre l'infection et contre ces désordres de l'estomac, du foie et des boyaux auxquels les changements de climat, les mauvais temps, l'eau malsaine ou la diète les exposent souvent. Conséquemment, il a en haute estime ce grand spécifique et préventif de ménage, et il a grand soin d'avoir toujours chez lui les "Hostetter's Stomach Bitters" sur lesquels il compte invariablement lorsque les circonstances en font sentir le besoin, ce qui arrive souvent.

NATTES. NATTES.
A. Brousseau & Son,
17.........Rue de CHARTRES.........17
Viennent de recevoir
200 pièces nattes de fantaisie,
à nouveaux dessins et de qualité extra;
300 pièces nattes blanches et à carreaux,
qu'ils offrent à des prix modérés,
EN GROS ET EN DETAIL.
12mars—MerJeuSam

AVIS SPECIAL.
BAL!!!
Un Grand Bal Paré-Masqué et Calico,
SERA DONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ
Nouveaux Lusitanos de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans.
CE soir, "Veille de St-Joseph," 18 mars 1876, à la salle STONEWALL JACKSON, Champs-Elysées, encoignure Victoire, pour le bénéfice d'un fonds spécial réservé à la construction d'une nouvelle salle pour la Société.
On peut se procurer des invitations de dames encoignure Bourbon et Ursulines, JOSEPH RITTINER au bureau de M. Antony Sambola encoignure Douane et Passage de la Bourse et chez M. Truch, No. 236 Vieille-Levée.
Par ordre du Président,
L. CIPRIANI, Secrétaire.
Prix du billet.........$1 50
18 mars—

AVIS.
SI M. Constant Alt a le droit d'improviser un nom de club de patineurs, qui n'existe pas, de faire imprimer des invitations ornées de noms sans autorisation ni consentement, de couvrir des gages de cartes qu'il vend et fait vendre au public, pour un bal ou soirée parée et masquée, qui doit durer jusqu'à trois heures du matin, et de spéculer sous les auspices d'une institution qui s'est acquis une renommée par ses petites réceptions privées et complimentaires, je dois croire que ce bal n'est pas permis et que la propriété du droit du Roller Skating Rink de la Nile-Orléans est nul et sans protection.
18mars—1 f. T. ANFOUX.

Au Publio.
Nile-Orléans, 17 mars 1876.
LE soussigné certifie qu'il était porteur de 1/4 du billet combinaison Nos 50-55-71,—classe et de la loterie de l'Etat de la Louisiane,—billet qui a gagné le premier gros lot de six mille piastres, jeudi, 16 mars 1876. Le dit quart avait coûté 25 cents au bureau de George Ecuyer, No 300 de la rue Poydras, coin Liberté. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.
B. MITCHEL,
demeurant au No 265 de la rue Poydras.
18mars—1fPP

Aux Grocers Détaillants.
UNE assemblée de détaillants de groceries de de famille les aura lieu, au Carroll Hall, angle des rues Dauphine et Champs Elysées, LUNDI, 20 mars 1876, à 8 heures du soir, à l'effet de s'assurer si le montant de la license qui peut leur être exigée est de $15 au lieu de $100.
18 mars—2t PLUSIEURS GROCERS.

☞ La fête de St-Joseph étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis dimanche, à 8 heures, 19 du courant. 17mars—

H. R. PICCALUGA,
Successeur de A. LANATA,
MARCHAND de groceries, fournitures de navires, &c., aux Nos 144 et 146 de la rue Vieille Levée, coin Jefferson, Nile-Orléans.
On trouvera chez moi, un assortiment complet de peintures, huiles, étoupe, corde de chanvre et de Manille; vins de France et de Catalogne, macaroni et vermicelli d'Italie. 17mars—

Fleurs d'Orangers! Fleurs d'Orangers!!
ON demande à acheter pendant toute la saison des fleurs d'orangers aigres seulement.
Pour la première qualité, fraiches, bien ouvertes et cueillies à la main, il sera payé 25 cents par livre. Pour la seconde qualité 15 cents par livre.
S'adresser au magasin de parfumerie de A. Doussan, 46 rue de Chartres. 17mars—8f

Avis aux chasseurs.
LES chasseurs sont informés qu'ils pourront vendre au comptant, à des prix avantageux, des peaux d'AIGRETTE et de HERON, en s'adressant rue de Chartres, No 14, au premier. 16mars—3f

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.
Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.
Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Cyrus Bussey, F. B. Wheelock,
W. C. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz,
J. B. Hood, A. J. Gomila,
Adam Thomson, W. R. Lyman,
John Chaffe, E. C. Palmer.
C. E. Fenner. 15 mars—1m

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVEE...No. 53
(Encoignure Bienville)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

Avis spécial.
Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.
LE soussigné paie les assessments de desséchement à un ESCOMPTE libéral.
Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.
JAMES B. GUTHRIE,
agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 122 de la rue Gravier.
12 mars—6m

AVIS.
Taxes de ville de 1876.
Département des Finances, HOTEL DE VILLE, Nile-Orléans, 7 mars 1876.
TOUS les comptes des taxes de ville, de 1876, qui n'auront pas été payés le 31 du courant seront annoncés conformément à la loi et porteront 10 pour cent d'intérêt l'an et les frais à partir de la susdite date.
Il sera alloué, jusqu'alors, une diminution (rebate) de 1 pour cent.
EDW'D. PILSBURY, Administrateur des Finances.
7mars—au31

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.
A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.
20 fév—3 m

Liquidation.
Meubles, Meubles, Meubles,
GRANDE VENTE A L'ENCAN
Au magasin de Chs. Raymond, rue Royale No 51, coin Bienville.
Meubles de chambres à coucher.
Meubles de salon.
Meubles de salle à manger.
Ainsi que: Armoires à glace, française, Armoires de tous genres en bois de rose, bois d'acajou, bois de noyer, bois de chêne; Toilette, Bureaux, Tables à ouvrage, Tables de centre, Etagères, Porte-Chapeaux.
Aussi quelques Bureaux à écrire pour offices, &c., &c. 5 mars

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév76—1an.

J. A. PERIER,
250 RUE ROYALE,
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs, des meilleures fabriques de Paris, à $200 $250 et $300. Aussi un grand assortiment de pianos de seconde main à $100, $150 et $200. 5 mars—1 mois.

Les lunettes et les lorgnons dits Brillants sont les meilleurs.
ILS ne fatiguent jamais les yeux. On garantit qu'ils ne cassent pas avant deux ans, ils sont parfaitement acromatiques et les lentilles en sont aussi fermes que du caillou.
A. B. GRISWOLD & CO.,
Opticiens et Bijoutiers, au coin des rues Canal et Royale, seuls agents en Louisiane.
24 fév—1mPP

E. F. MIOTON,
Au No 47 de la rue Royale,
Nouvelle-Orléans.
—Marchand de—
PORCELAINE, VERRERIE, POTERIE
—Et—
ARTICLES DE MENAGE.
Articles français, anglais, allemands et américaines, pour le commerce de la ville et celui de la campagne. 27fév—1m.

On Demande
UNE BONNE MODISTE,
S'adresser chez
Mme C. SAMSON, 603 Rue des Magasins.
12 mars—au 19

Nouvelle-Orléans, 3 février 1876.
LA société qui existait entre Charles G. Rebentisch, Gustave Deffarge et Hugo Mehnert est dissoute, aujourd'hui, par consentement mutuel. Mr HUGO MEHNERT ayant acheté l'intérêt de ses associés, continue le commerce en son propre nom et pour son propre compte.
C. G. REBENTISCH,
G. DEFFARGE,
H. MEHNERT.
17fév—

Wm. I. BROOKS,
Agent pour la vente du
Véritable Tabac Périque de la Grande Pointe.
—Et des—
CIGARETTES DE PERIQUE
DE J. A. RICAUD & C. C. MILLAUDON,
dans de la paille de maïs.
Au No 43 de la rue Natchez,
24fév—1m Nile-Orléans, Lne.

Mme ROBERT,
195.........RUE DU CANAL.........195
Entre Bourgogne et Remparts,
Modes, Nouveautés et Confections
Des derniers genres de Paris, à des prix réduits. 23février—1m

139.........Rue de Chartres.........139
C. ROUYER,
NICKELAGE,
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes,
REPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4 janv—3m DMaJ.

A louer
A des conditions avantageuses, une maison en bon état, avec installations, comptoirs, &c. située à Milneburg, et convenable pour un restaurant ou café. Pour plus amples informations, s'adresser à N. Bauer, 79 rue de Chartres. 9 mars—

Pour Bordeaux.
En charge, le navire STE-GENEVIEVE, capitaine Demeuran, prendra du frêt et des passagers de 1re et 2me classe et partira vers le 20 courant.
S'adresser pour frêt et passage à bord ou chez DE WOLF POWELL & CO., 44 Carondelet.
10fév—

BALANCES DE FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m

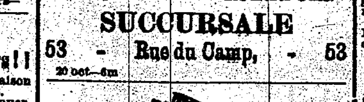

J. SAJET,
Rue de CHARTRES No. 198.
REÇU en magasin, par la voie d'Angleterre, à bord du steamer "Cordova," un joli assortiment de FUSILS DE CHASSE de toute sorte. Le tout sera vendu à une réduction de 20 à 25 pour cent, vu le retard de l'arrivage pour la saison de chasse. 23fév—1m

Spécialité pour le Louage
DE services de table pour repas, bals, noces, soirées, etc., etc, pour 500 couverts, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en porcelaine et en fer-blanc. Couverts en Alfénide. Le tout à prix excessivement réduits qui défient toute concurrence.
Chez C. ROUYER,
4 jan—3m DMaJ Enc. Toulouse et Chartres.

CARBONICO-PHOSPHATED COD LIVER OIL
U.S. PATENT No 152,744.
L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES faussement
A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 103 Chartres, N. O.
Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 18jan—3m

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nivers & Hery,
MAISON FRANÇAISE, No 315 Julia street, Nouveau Bassin
18juil—1an

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11.........rue du Camp.........11
Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.
Elégance, Qualité et Bon Goût.
M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de premières qualités. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande comme par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 18nov75—1an

G. SCIACCALUGA,
Marchand de groceries, fournitures de navires, &c.
A transféré son magasin aux Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Jefferson et St Pierre, Nile-Orléans.
27fév—3m.

BLACKMAR & FINNEY.
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans.—10 mars 1876.—Un dividende final de cinq piastres par action sera payé aux porteurs des anciennes actions de cette compagnie, à dater du LUNDI, 3 avril, comme liquidation en plein du reste de l'actif transféré à la compagnie consolidée.
Les livres de transfert seront fermés le 27 mars aux transferts d'anciennes actions, et à dater du 3 avril il ne sera pas fait de distinction, dans les transferts, entre les nouvelles et les anciennes actions.
Par ordre des Directeurs.
VOR. VALLOIS, Secrétaire.
10 mars—1m

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de la ville (New Orleans City Railroad), No. 124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 8 mars 1876.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de trois piastres par action sur le capital payé, a été déclaré payable à dater de MARDI 3 avril 1876. Toutes les nouvelles actions qui auront été payées en plein, d'ici au 15 du mois courant, participeront au dividende. Les livres de transfert seront clos durant les dix jours précédant le 3 d'avril.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
10mars jusqu'au 3 avril.

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—Au No 57 de la rue Carondelet—2 Mars 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, un dividende de cinq piastres par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 10 du courant, de midi à 2 heures de l'après-midi.
Wm. S. SEVEY, Secrétaire.
3 mars—15t

AVIS—New Orleans Credit Foncier Association, au No 46 de la rue Decatur—Conformément à une résolution des directeurs, adoptée à la séance du 1er mars 1876, une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu, aux bureaux de la société, à la Nouvelle-Orléans, au No 46 de la rue Decatur, le 9 avril 1876, à 3 heures de l'après-midi, le 3 avril 1876, à l'effet de voter sur un amendement à la Charte de la société, conformément à l'article X de la Charte.
A. SAULET, Secrétaire.
3 mars—3t

Département des Finances.
Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.
LES comptes de taxes de 1876 seront prêts et livrés à dater de LUNDI, du courant. Il sera alloué une réfaction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 20 du courant, inclusivement; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement; un pour cent durant le mois de mars—après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt l'an et les frais.
EDWD. PILSBURY, Administrateur.
6 fév—au 31 mars

COW PEAS.
COW PEAS de choix de la Caroline, Clay and Clay mixed, en magasin, ou arrivant tous les jours, à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
NEWMAN & KENT, No 50 rue Tchoupitoulas.
20 fév—1m

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 23nov—1an.

Riz de la Caroline, pour plant.
QUELQUES centaines de barils de RIZ blanc de seconde année pour plant. Ce riz n'a presque pas de rouge—moins d'un pour cent, garanti—et se vend en lots au gré des acheteurs. Il passe bien dans le moulin, trouve aisément des acheteurs et rapporte un bon prix. S'adresser à
GEO. CAMMACK.
Au No 63 de North Peters street,
Moulin à riz de Thompson. 21janv—2m

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

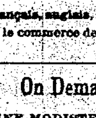

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler pouvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 aoûtan30av

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,
YOUR PRINTING AT THE EUREKA OFFICE
33 NATCHEZ STREET.
J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
27jan—3m

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."
On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

La merveilleuse Mme Anna.
QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaitre?
Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.
Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
18nov—1an.

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les voies. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en maladies, de 8 à 9 heures.
28mars—1an

Le Dr. G. P. MALONEY,
150.........Rue du Canal.........150
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels. 23nov—

Dépôt du Bitter des Arabes.
73.........Rue DECATUR.........73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principe qui stimulent doucement et tonifient l'estomac et facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE, Propriétaire.
Hsept—1a

Wm. H. SHEPARD,
AGENT GENERAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA
Poudre-levain SUCRE AU LIMON, EXTRAITS PARFUMANTS, Parfumerie &c., DU Dr. PRICE.
POUDRE-LEVAIN DE Steele & Price, POIDS PLEIN.
TRADE MARK
AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.
A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
12fév—4m

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égale.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salla Fils.
Chateau de France de P. Bravère.
Graves d'Ambarès. Duclos Frères, &c., &c.
23 déc—1an

FINE WINES, COGNAC, FINE CHAMPAGNE,
SEIGNOURET FRERES TRADE F.S MARK BORDEAUX
COGNAC, OLIVE OIL, HUILE D'OLIVE VIERGE.
Chateau Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—Ed. Lamm—Schmidt & Ziegler.
—Smith Bros & Co.—F. J. Hart & Co.—Clark & Meader.
24 oct—1an —Ernest C. Villeré,—Thos. H. Hand & Co.

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS ET PLAFONDS, PLANCHES A ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRES, POTEAUX, JALOUSIES, LA MAISON SE CHARGE DE SCIER SUR COMMANDE: JANTES, FLECHES DE CHARRETTES,
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Cressman, à un ilet au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m.D.M.J.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à planchéier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourné, raboté et scié en tous genres sur commande.
Les ordres sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans. Boite 936 du Bureau de Poste.
11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en ... aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 août—1an

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de SELTZ-DA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, (LNE.)
1mai—1an

Salle de Billard
VARIÉTÉS.
Au coin des rues Canal et Dauphine.
HUIT des BILLARDS genre Bevel, de H. W. Collender.
—PRIX—
Le jour, 50 Cts. La nuit, 60 Cts.
LOUIS ABRAMS, Prop.
NOTA—Un excellent billard à vendre à un prix modéré. 10mars—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 MARS—CLASSE No 65.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
33	11	51	70	62	38	18	3	18	58	9	—	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 17 Mars 1876
H. PERALTA.
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.
Samedi, 18 mars—Pour la succession de John et de Mary Trainor, 2 cottages doubles dans la rue Clara, entre les rues Poydras et Perdido. Le magasin en briques et à trois étages, No 67 de la rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette. Cet excellent emplacement de commerce, le magasin et demeure, en briques et à étage, formant l'angle S.-E. des rues Royale et Hôpital.
Le joli cottage en bois, No 231 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Robertson.
Cet excellent placement, les écuries Robert E. Lee, avec magasin, faisant face sur la rue Baronne, près le coin Poydras.
L'emplacement de commerce, de choix, le magasin et demeure, en briques et à trois étages, connu sous le nom de "Cabinet Saloon," formant l'angle S.-E. des rues Baronne et Poydras.
Le magasin et demeure, en briques et à trois étages, No 190 de la rue Poydras, entre les rues Baronne et Carondelet, près le marché Poydras.
Jeudi, 23 mars—Vente de clôture des propriétés Burthe. La magnifique résidence de Mr Edmond Burthe, un ilet entier admirablement amélioré et planté, dans la rue St-Charles. Quatre ilets de batture, face au fleuve,—magnifique emplacement pour entrepôts, wharves, &c. Dix-huit ilets entiers pour villas, jardins et vacheries, traversés par les chars à vapeur et à cheval des rues St-Charles et Tchoupitoulas, s'étendant du fleuve à l'Avenue St-Charles, à 4 ans de crédit et terrains de choix pour bâtir. Ilets entiers et moitiés d'ilets faisant face à l'Avenue St-Charles, puis les belles résidences de MM. J. F. Casey et de Chas Clinton.
Samedi, 25 mars.—Pour payer une hypothèque, une maison en briques, solidement bâtie et 5 terrains dans la rue Colisée, entre les 3ème et 4ème.
La maison double, en bois, formant le coin S.-O. des rues 3ème et Chestnut.
Pour la succession du feu Rév. Marnhaut, magasins en briques et à 3 étages Nos 45, 47, 49 de la rue Lafayette, formant l'angle de la rue Commerce.
Des terrains de prix convenables pour un entrepôt, formant l'angle N.-O. des rues Nouvelle-Levée et Julia.
Pour la succession de Théo. Nash—quatre maisons en briques et à trois étages, formant l'angle N.-E. des rues Constance et Terpsichore.
Cet excellent emplacement de commerce formant l'angle N.-O. des rues Dauphine et Orléans.
La maison à trois étages, No 63 de la rue d'Orléans, près l'encoignure Dauphine.
L'agréable maison en bois et à étages, No 268 de la rue Dumaine, entre les rues Claiborne et Robertson.
Le joli cottage en bois double, No 169 du Chemin du Bayou, entre les rues Remparts et St-Claude.
Le cottage en briques, double, No 151 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Remparts et Bourgogne.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168.........RUE DU CANAL.........168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux envois de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REPS, BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.
15déc—6m

Avis de société.
J. ALPHONSE BOUSQUET. E. AUGUSTIN POUPART.
LES soussignés ont formé une société commerciale sous la raison
BOUSQUET & POUPART,
pour les achats, ventes et commission en général.
BOUSQUET & POUPART,
27 fév—30f 95 rue Royale.

AVIS.
UN bénéfice de $1250 sur un placement de $196.—Un de nos clients acheta "spread" sur 100 actions de N. Y. Central; "put" à 104 et "call" à 108; acheta les 100 actions contre le "put" à 107, actions qu'il vendirent à 111; vendues au même prix, 100 actions "called" à 108; réalisant un bénéfice de $1250. Cette opération peut être répétée tous les mois de l'année. $10 $20, $50, $100, $1000 rapporteront autant pour le montant placé. Achat et vente d'or, d'actions, de coton et de tabac sur commission. Avances sur consignations. Listes de prix et circulaires gratis.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
4 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de changes.
P. O. Box 3774. 19 fév—au15 avr.

Mme Vve FERABI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris.
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours à midi à son domicile, rue d'Orléans 108,
On prend des pensionnaires à prix modérés.
22 fév—1m D M J

ELITE CLUB ROOM,
40.........Rue St-Louis.........40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an